



Résolution de soutien à la syndicalisation des assistants d'enseignement des universités américaines

La Déclaration universelle des droits de l'homme établit que « toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts » (article 23/4). Mais, sous l'actuelle administration Bush, le Conseil national des relations professionnelles (NLRB) a interdit aux assistants d'enseignement le droit de former des syndicats, et par conséquent, privé plus de 40.000 d'entre eux de la protection du droit syndical aux États-Unis.

Les assistants d'enseignement des universités de Yale et de Columbia luttent actuellement avec courage contre l'administration Bush en faisant grève, pour la reconnaissance de leurs universités respectives, après que des observateurs indépendants aient validé leur représentativité pour la majorité des assistants. Historiquement, les syndicats d'enseignants ont contribué à la qualité de l'emploi et à la sauvegarde des libertés académiques et des niveaux intellectuels.

Nous condamnons la décision de l'administration Bush de supprimer le droit des assistants d'enseignement à former des syndicats, et nous assurons de notre solidarité nos collègues du GESO (Organisation des étudiants et employés de Yale), et du GSEU (Organisation unitaire des étudiants et employés de Columbia), dans la lutte qu'ils mènent actuellement pour la reconnaissance de leurs syndicats.

Nous appelons Richard Levin, président de l'université de Yale, et Lee Bollinger, président de l'université de Columbia, à reconnaître la légitimité des syndicats GESO et GSEU respectivement, et à entamer immédiatement des négociations vers l'établissement de conventions collectives.